

Webinaire Pair-Aidance Addictions

Mercredi 26 février
de 13h à 14h



Julie Ruefly
Cheffe de projet
France Patients Experts Addictions



Stéphanie Bellec
Directrice de services médico-sociaux
Association Don Bosco



Thierry Martin-Manelli
Patient-Expert Addictions
Centre hospitalier d'Allauch

Modalités de financement des postes de Patient-Expert Addictions

#LieuxdActivités #IntégrationEquipe
#PointDeVigilance #Conditions
#Statuts #RessourcesHumaines

« Asseoir la légitimité de la pair-aidance dans les parcours de soin addictologiques en Bretagne »



Projet porté par l'Association Je ne fume plus !
financé par l'ARS Bretagne

Fonds de lutte contre les addictions
2023 - 2025

Zoom sur l'intégration d'un patient-expert addictions au sein de l'Association DON BOSCO



Dans quels types de structures intégrez-vous un Patient-Expert ?

Quel a été l'élément à l'origine de la réflexion sur ce partenariat ?

Quelles ont été les grandes étapes en amont de celle du financement ?

Comment a été pensé / construit le financement du poste de PEA au départ ?

Et aujourd'hui, quels enseignements ?

Zoom sur l'intégration d'un patient-expert addictions au Centre hospitalier d'Allauch

Dans quels types de structures / services es-tu intégré ?

Quelle a été l'évolution de ton statut depuis les débuts du partenariat ?

Comment a été pensé / construit le financement de ton poste de PEA ?

Quels conseils donnerais-tu aux PEA et/ou aux structures souhaitant intégrer un PEA ?



Pour chaque type de structure, des financements spécifiques

Quelles modalités ?

Sous quelles conditions ?

Quelles avantages
& inconvénients ?

Des lieux d'activités nombreux



ES (CH-CHS- Cliniques)



ES (CSAPA-CAARUD-
LAM-LHSS-ACT...)



Premier recours
(MSP-CPTS)



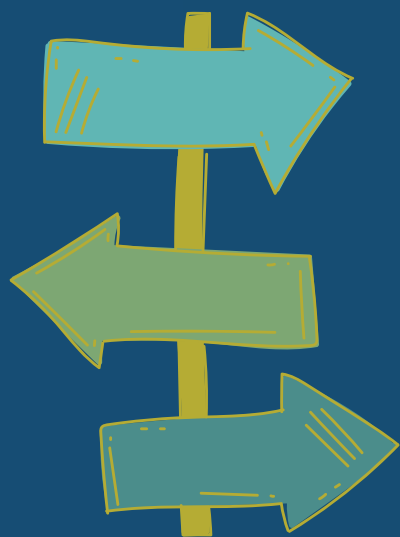
Indépendant

(sous convention avec une
structure)



Association

Pour chaque type
de structure,



des financements
spécifiques

T2A

(Tarification à l'acte)

Crédits MIG

(Missions d'Intérêt Général)

ONDAM

(Objectif national de
dépenses d'assurance maladie)

CNR

(Crédit Non Reconductibles)

ACI

(Accord Conventionnel Interprofessionnel)

**Appel à Projet
Appel à Manifestation**






(ARS / Fonds de lutte contre les addictions...)

« Asseoir la légitimité de la pair-aidance dans les
parcours de soin addictologiques en Bretagne »



Projet porté par l'Association Je ne fume plus !
financé par l'ARS Bretagne
Fonds de lutte contre les addictions 2023 - 2025



Lieux d'activité	Modalités de Financements possibles	Conditions
	<p>-T2A en services addicto HDJ SSR... -MIG en ELSA, EM... -> Avantage : pérennité du financement</p>	<p>-Limite d'accès sur grille hospitalière (condition de diplôme/niveau d'étude) -Embauches sur poste de FF travailleur social- profil utilisateur logiciel de transmission/ T2A</p>
	<p>-ONDAM / CNR (Crédits Non Reconductibles) en CSAPA CAARUD LAM LHSS ACT UCSA... -> Inconvénient du CNR : non-pérennité du financement/ financement d'actions ponctuelles <i>Contractualisation dans le cadre du CPOM pour financement pérenne ONDAM</i></p>	<p>- Limite liée aux conventions collectives (absence de statut PEA) - Embauches sur postes (agent d'accueil- animateur de prévention)</p>
	<p>• ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) via la SISA (statut juridique des associations de professionnels de premiers recours MSP-CPTS) -> Inconvénient : financement d'actions ponctuelles</p>	<p>• Validation préalable par l'association de professionnels de santé (SISA) dans le cadre de l'accord contractuel avec la CPAM (validation des actions de prévention) Financement d'interventions ponctuelles quelques heures semaines/mois</p>
<p>Appel à Projet Appel à Manifestation d'intérêt pour expérimentation</p>	<p>-> Pour les projets de santé financement ARS via FIR (Fonds d'intervention régional) ou autres possibles type MILDECA, ou DETSPP (précarité/insertion) -> Inconvénient : non-pérennité du financement</p>	<p>- Répondre aux critères de l'AAP/AMI (fenêtre de dépôt annuelle), être retenu</p>
		<p>- Avoir un statut d'Indépendant ou d'autoentrepreneur (intervention en contrat/convention de prestation)</p>
		<p>- Contrat de droit commun pour les salariés</p> <p>- Convention de bénévolat (+ indemnités de défraiement)</p>

« Asseoir la légitimité de la pair-aidance dans les parcours de soin addictologiques en Bretagne »

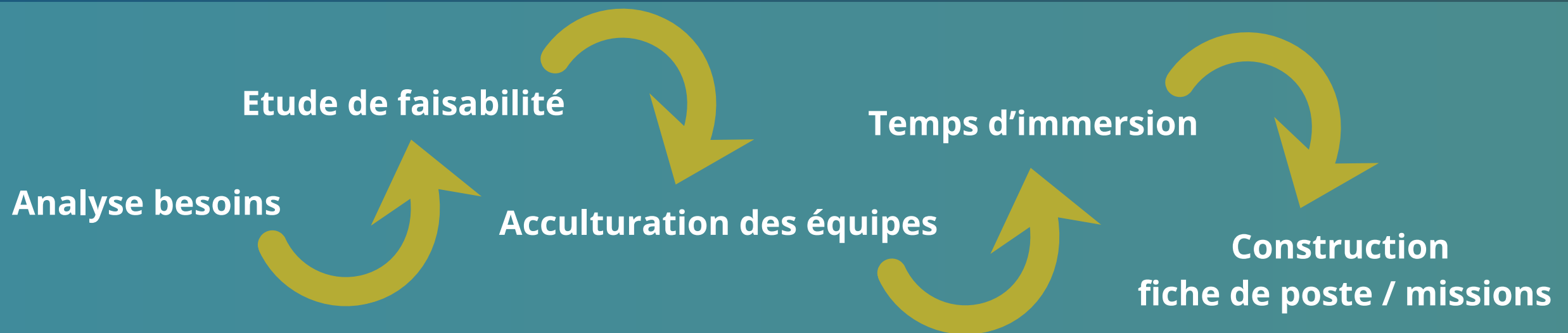


Projet porté par l'Association Je ne fume plus !
 financé par l'ARS Bretagne
 Fonds de lutte contre les addictions 2023 - 2025

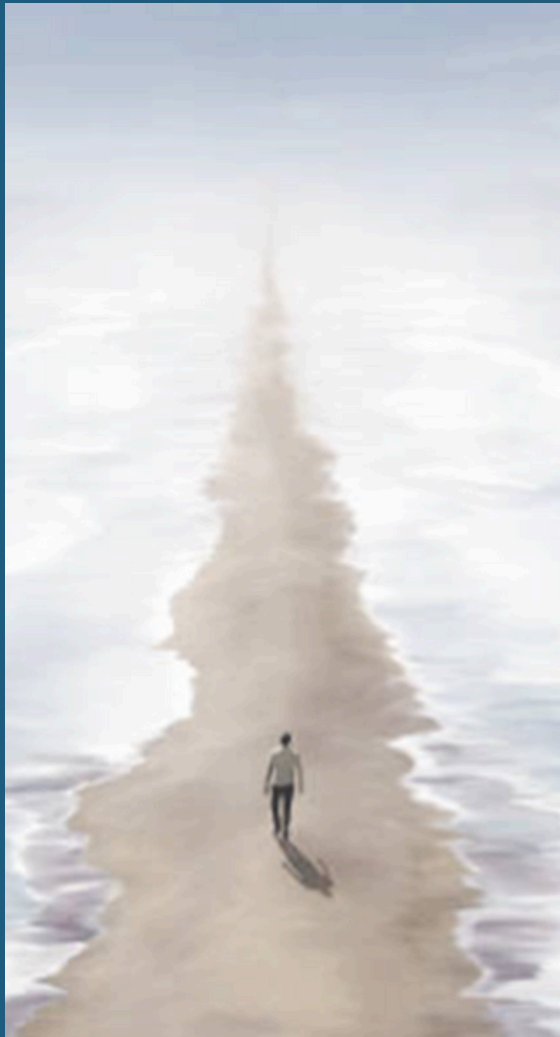


Le financement :

chaque étape du développement du partenariat-patient a un rôle à jouer dans cette question



Un frein notoire : l'absence de statut



Chaque PEA souhaitant exercer comme salarié ouvre la voie

Chaque situation est unique
Chaque modalité d'emploi est PEA dépendant

Intérêt à mutualiser/ partager les expériences

Modéliser/ transposer les réussites

Porter un plaidoyer pour la reconnaissance « métier »
et l'obtention d'un statut

Prochain RDV :



**Mercredi 5 mars
15h-16h30**

Groupe de travail

“Fiche repère”

**Modalités de financement
Pair-Aidance Addictions**

**Merci pour votre
participation**

**Replay des webinaires
sur notre portail web :**

www.pair-aidance-addictions-bretagne.bzh/